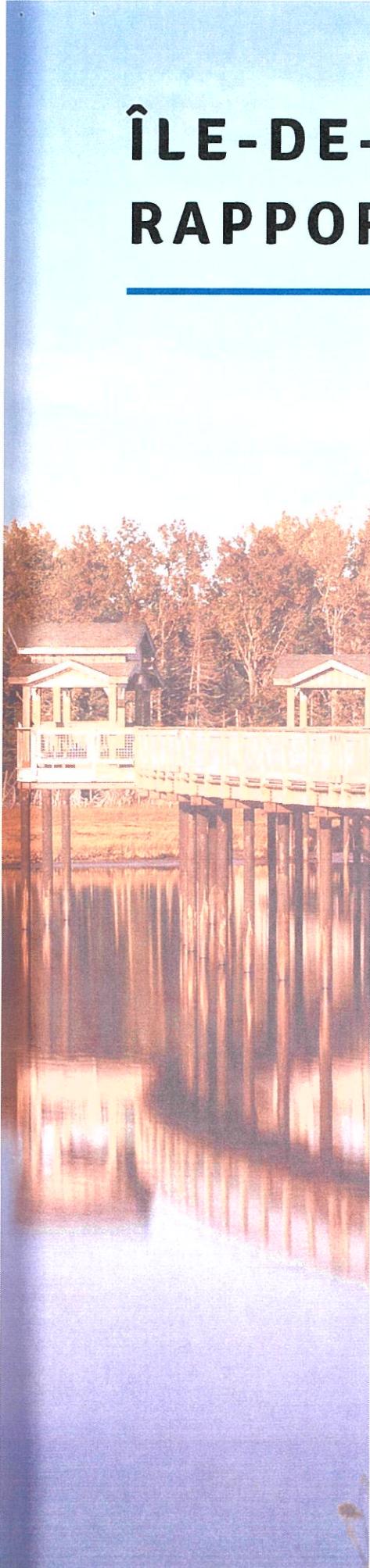


A photograph of a white, tapered lighthouse with a red lantern room and a weather vane on top. The lighthouse is situated on a grassy, rocky cliff overlooking a body of water under a blue sky with scattered clouds.

RAPPORT ANNUEL 2023



ÎLE-DE-LAMÈQUE RAPPORT ANNUEL

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MAIRE

AVANT-PROPOS

PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ

CONSEIL DE VILLE

TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION

SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES

ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SUBVENTIONS

SERVICES

SERVICES GÉNÉRAUX

- SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- SERVICES DE PROTECTION
- SERVICES DE TRANSPORT
- SERVICES D'HYGIÈNE DU MILIEU
- SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL
- SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS
- SERVICES FINANCIERS

SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

- SERVICE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU
- SERVICE D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES
- SERVICES FINANCIERS POUR LES SERVICES PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

ANNEXE I

ANNEXE II

MESSAGE DU MAIRE

CHERS CITOYENNES ET CITOYENS DE L'ÎLE-DE-LAMÈQUE,

ALORS QUE NOUS CLÔTURONS L'ANNÉE 2023, IL EST TEMPS DE RÉFLÉCHIR AUX ACCOMPLISSEMENTS, AUX DÉFIS ET AUX CHANGEMENTS QUI ONT MARQUÉ NOTRE COMMUNAUTÉ. CETTE ANNÉE A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE SÉRIE DE TRANSFORMATIONS SIGNIFICATIVES, NOTAMMENT LA MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE RÉFORME DE LA GOUVERNANCE LOCALE. FACE À CES CHANGEMENTS, NOUS AVONS DÛ NOUS ADAPTER ET REPENSER NOS STRATÉGIES POUR MIEUX SERVIR NOTRE POPULATION.

LA VISION DE CETTE RÉFORME DE LA GOUVERNANCE LOCALE EST CLAIRE : UNIR NOS EFFORTS POUR BÂTIR DES COLLECTIVITÉS DYNAMIQUES ET DURABLES, EN PLUS D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS DE NOTRE ÎLE. C'EST DANS CET ESPRIT QUE NOUS AVONS TRAVAILLÉ MAIN DANS LA MAIN AVEC LES EMPLOYÉS DE NOTRE MUNICIPALITÉ POUR METTRE EN PLACE DES POLITIQUES ET DES INITIATIVES VISANT À RÉPONDRE AUX BESOINS DIVERS DE NOS CITOYENNES ET CITOYENS. IL EST ÉGALEMENT ENCOURAGEANT DE RECONNAÎTRE L'EXCELLENT TRAVAIL ACCOMPLI PAR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX. LEUR CONTRIBUTION EST ESSENTIELLE POUR METTRE EN ŒUVRE LA VISION DU CONSEIL ET POUR ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX. EN LES SOUTENANT ET EN LES VALORISANT, NOTRE MUNICIPALITÉ PEUT AVANCER AVEC CONFiance VERS UN AVENIR MEILLEUR.

MALGRÉ LES DÉFIS AUXQUELS NOUS AVONS ÉTÉ CONFRONTÉS, NOUS POUVONS ÊTRE FIERS DES RÉALISATIONS DE CETTE ANNÉE. GRÂCE À NOTRE DÉTERMINATION ET À NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LE BIEN-ÊTRE DE NOTRE COMMUNAUTÉ, NOUS AVONS SURMONTÉ LES OBSTACLES ET PROGRESSÉ VERS NOS OBJECTIFS COMMUNS.



EN REGARDANT VERS L'AVENIR, NOUS SOMMES PLEINS D'ESPOIR ET DE DÉTERMINATION. NOUS CONTINUERONS À TRAVAILLER SANS RELÂCHE POUR FAIRE DE NOTRE ÎLE UN ENDROIT OÙ IL FAIT BON VIVRE, OÙ CHACUN A SA PLACE ET OÙ CHACUN PEUT S'ÉPANOUIR.

MERCI À TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ À FAIRE DE CETTE ANNÉE UN SUCCÈS. ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS ET NOUS POUVONS ACCOMPLIR DE GRANDES CHOSES.

CORDIALEMENT,
BERNARD SAVOIE
MAIRE

ÎLE-DE-
LAMÈQUE

ÎLE-DE-LAMÈQUE

RAPPORT ANNUEL

AVANT-PROPOS

LE PRÉSENT RAPPORT EST PRÉPARÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 105 DE LA LOI SUR LA GOUVERNANCE LOCALE ET DU RÈGLEMENT 2018-54.

IL CONTIENT DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-DE-LAMÈQUE, NOTAMMENT SA POPULATION, SON ASSIETTE FISCALE, SON TAUX D'IMPOSITION ET SES FRAIS D'UTILISATION, AINSI QUE DES RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LE CONSEIL DE VILLE, L'OCTROI DE SUBVENTION AINSI QUE LE TYPE ET LE COÛT DES SERVICES FOURNIS. LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2023 FIGURENT À L'ANNEXE II.



ÎLE-DE-
LAMÈQUE

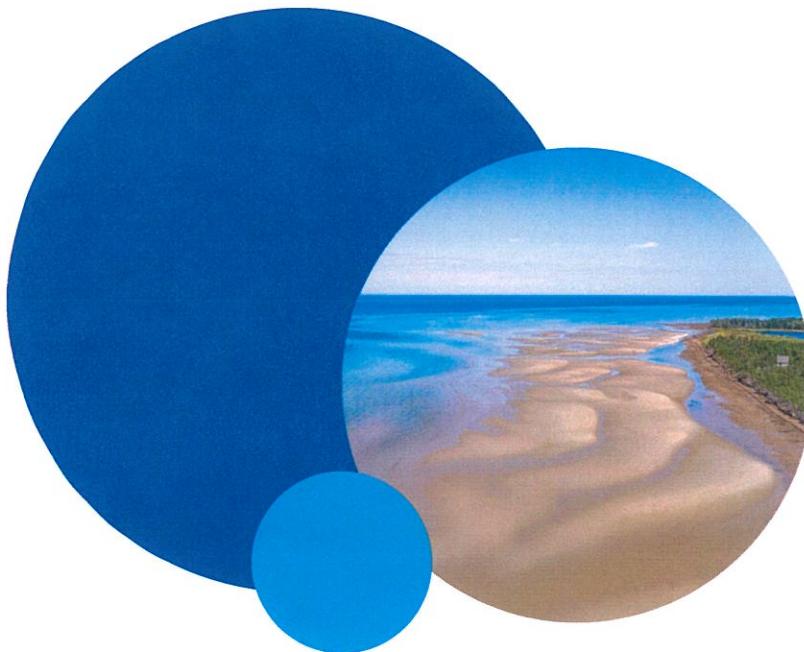
PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ

LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-DE-LAMÈQUE, DONT LA POPULATION S'ÉLÈVE À 5 627 HABITANTS, EST UNE COMMUNAUTÉ INSULAIRE SITUÉ DANS LE COMITÉ DE GLOUCESTER.

LES SERVICES DE LA MUNICIPALITÉ COMPRENNENT CEUX DE L'ADMINISTRATION, DES SERVICES DE PROTECTION, DES TRAVAUX PUBLICS, DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES, ET DES SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS. LA MUNICIPALITÉ EMPLOIE 13 PERSONNES À TEMPS PLEIN.

L'HÔTEL DE VILLE DE L'ÎLE-DE-LAMÈQUE EST L'ENDROIT OÙ SE RENDRE POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LA MUNICIPALITÉ, NOTAMMENT SUR LE CONSEIL MUNICIPAL, LES COORDONNÉES DU PERSONNEL, LES ORDRES DU JOUR ET LES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU CONSEIL.

POUR PLUS DE DÉTAILS, PRIÈRE DE CONSULTER NOTRE SITE WEB : WWW.ILEDELAMEQUE.CA



CONSEIL DE VILLE

LE CONSEIL DE L'ÎLE-DE-LAMÈQUE EST COMPOSÉ D'UN MAIRE ET DE SEPT CONSEILLER(E)S. LE CONSEIL ACTUEL A ÉTÉ ÉLU EN NOVEMBRE 2022.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL S'EST ENTENDU POUR TRAVAILLER ENSEMBLE SUR LES DIFFÉRENTS DOSSIERS MUNICIPAUX, AFIN D'AVOIR UNE VUE D'ENSEMBLE SUR LES PROJETS TOUCHANT LA MUNICIPALITÉ.



BERNARD SAVOIE



GÉRARD BENOIT



JOCELYNE KERRY



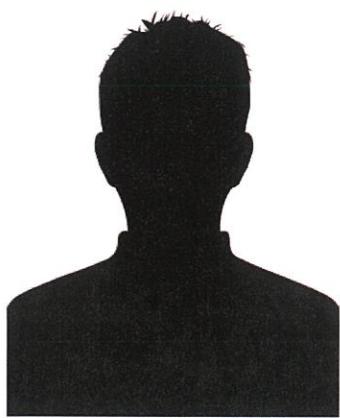
STÉPHANIE RAIL LAROCQUE



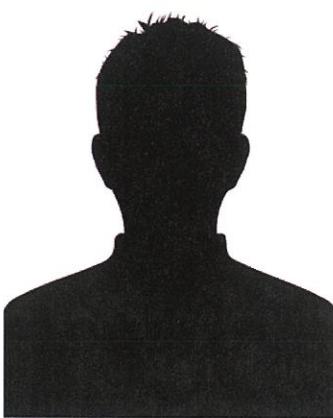
LINDA LAVOIE



LINDA DAVID



ALONZO RAIL



YVON CHIASSON

RÉMUNÉRATION DU CONSEIL

L'ARTICLE 49 DE LA LOI SUR LA GOUVERNANCE LOCALE PRÉVOIT QUE LES GOUVERNEMENTS LOCAUX PEUVENT VERSER UN SALAIRE ET DES INDEMNITÉS AUX MAIRES ET AUX CONSEILLERS. LES SALAIRES ET LES FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR LES AFFAIRES DU GOUVERNEMENT LOCAL EN DEHORS DE LA VILLE DE LAMÈQUE SONT AUTORISÉS PAR L'ARRÊTÉ 26.

EN 2023, LES SALAIRES ET LES FRAIS ONT TOTALISÉ 151 673\$. ILS SONT PRÉSENTÉS EN DÉTAILS DANS LE TABLEAU 1 CI-DESSOUS :

TABLEAU 1

SALAIRES ET FRAIS DU CONSEIL	SALAIRES	PER DIEM	FRAIS DE DÉPLACEMENT
MAIRE : BERNARD SAVOIE	41 717 \$	450 \$	1 033 \$
MAIRE SUPPLÉANT : GÉRARD BENOIT	16 686 \$	750 \$	384 \$
CONSEILLÈRE : JOCELYNE KERRY	14 600 \$	750 \$	773 \$
CONSEILLÈRE : STÉPHANIE RAIL LAROCQUE	14 600 \$	450 \$	351 \$
CONSEILLÈRE : LINDA LAVOIE	14 600 \$	750 \$	428 \$
CONSEILLÈRE : LINDA DAVID	14 600 \$	750 \$	805 \$
CONSEILLER : ALONZO RAIL	12 025 \$	750 \$	416 \$
CONSEILLER : YVON CHIASSON	13 170 \$	750 \$	85 \$

RÉUNIONS DU CONSEIL

TOUTES LES RÉUNIONS DU CONSEIL ONT LIEU DANS LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, SITUÉ AU 44 RUE DU PÊCHEUR NORD. TOUTES LES RÉUNIONS ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL SONT PUBLIQUES. LES RÉUNIONS ORDINAIRES ONT LIEU LE 3E MARDI DE CHAQUE MOIS.

UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE A LIEU LORSQUE LE CONSEIL DÉTERMINE QUE DES DOSSIERS NE PEUVENT ATTENDRE JUSQU'À LA TENUE D'UNE RÉUNION ORDINAIRE OU QU'ELLES NÉCESSITERONT UNE LONGUE DISCUSSION. LES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU CONSEIL PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS PAR LE PUBLIC DANS LE BUREAU DU GREFFIER/DE LA GREFFIÈRE DURANT LES HEURES DE BUREAU. ILS SONT ÉGALEMENT PUBLIÉS SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ.

EN 2023, DIX RÉUNIONS ORDINAIRES ET HUIT RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES ONT EU LIEU.

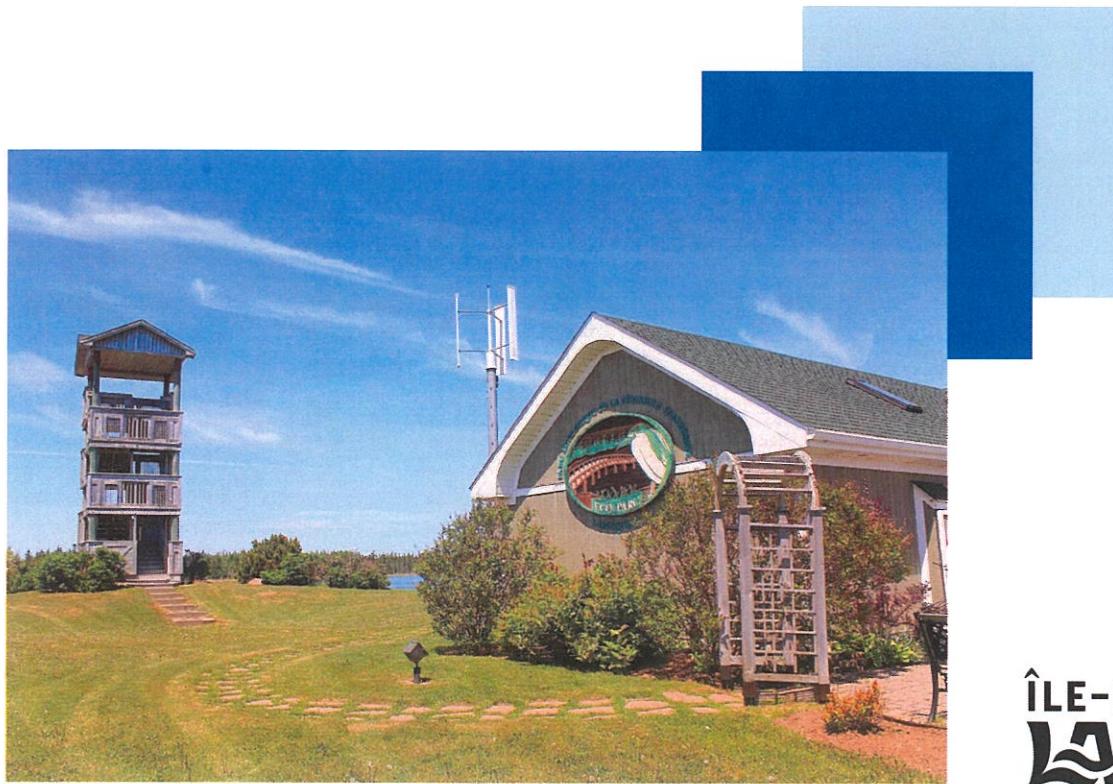
VEUILLEZ-VOUS REPORTER À L'ANNEXE I POUR CONNAÎTRE LES TYPES ET LES DATES DES RÉUNIONS, LA PARTICIPATION DES MEMBRES ET LES MOYENS DE PARTICIPATIONS.

TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION

EN 2023, L'ASSIETTE FISCALE DE L'ÎLE-DE-LAMÈQUE ÉTAIT DE 347 001 780 \$ ET LE TAUX D'IMPOSITION DES BIENS RÉSIDENTIELS VARIAIT DE 1,55 \$ POUR LES QUARTIERS URBAINS ET DE 0,73 \$ POUR LES QUARTIERS RURAUX DU 100 DOLLARS D'ÉVALUATION. PAR EXEMPLE, UN PROPRIÉTAIRE POSSÉDANT UNE RÉSIDENCE ÉVALUÉE À 100 000 \$ DANS UN QUARTIER URBAIN, A PAYÉ 1 550,00 \$ EN IMPÔT FONCIER LOCAL.

DE PLUS, LA MUNICIPALITÉ FOURNIT DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES MOYENNANT DES FRAIS D'UTILISATION. LES FRAIS D'UTILISATION RÉSIDENTIELS ÉTAIENT DE 650 \$ EN 2023.

LE PARC ÉCOLOGIQUE DE LA PÉNINSULE ACADIENNE FAIT PARTIE DES INSTALLATIONS DE LA MUNICIPALITÉ ÎLE-DE-LAMÈQUE. IL RASSEMBLE LES NOMBREUSES COMPOSANTES DE LA FAUNE ET DE LA FLORE DE LA PÉNINSULE ACADIENNE. L'ENTRÉE EST GRATUITE POUR VISITER LES INSTALLATIONS.



SUBVENTIONS À DES FINES SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES

L'UN DES BUTS D'UN GOUVERNEMENT LOCAL, COMME L'INDIQUE LA LOI SUR LA GOUVERNANCE LOCALE, EST DE FAVORISER LE MIEUX-ÊTRE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE SA COLLECTIVITÉ. GRÂCE À LEURS EFFORTS, LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES APPUIENT LA MUNICIPALITÉ DANS CETTE MISSION.

SEULES LES SUBVENTIONS DE 500 \$ OU PLUS FIGURENT DANS CE RAPPORT. POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET, Veuillez COMMUNIQUER AVEC LE PERSONNEL DE L'HÔTEL DE VILLE.

EN 2023, LA MUNICIPALITÉ DE ÎLE-DE-LAMÈQUE A VERSÉ DES SUBVENTIONS AUX PROGRAMMES SUIVANTS :

TABLEAU 2

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION
FONDATION DE L'HÔPITAL DE LAMÈQUE INC.	3 000 \$
ÉCOLE MARIE-ESTHER	1 500 \$
UNIVERSITÉ DE MONCTON, CAMPUS DE SHIPPAGAN	2 000 \$
CARREFOUR COOP LTÉE	5 000 \$
FESTIVAL DE MUSIQUE BAROQUE	500 \$
FESTIVAL VOIR MISCOU ET MOURIR	500 \$
SALON DU LIVRE DE LA PÉNINSULE ACADIENNE	500 \$

ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SUBVENTIONS

EN 2023, LA MUNICIPALITÉ ÎLE-DE-LAMÈQUE A VERSÉ UNE SOMME DE 22 393.60 \$ DANS LE CADRE DE SES MESURES INCITATIVES. CES POLITIQUES ONT POUR BUT D'INCITER LES RÉSIDENTS ET ENTREPRENEURS DE L'EXTÉRIEUR À S'ÉTABLIR DANS LA MUNICIPALITÉ EN LEUR OFFRANT UN REMBOURSEMENT POUVANT ALLER JUSQU'À 100% DE LEUR TAXES FONCIÈRES ET D'EAU ET ÉGOUT (SI APPLICABLE).

LA MUNICIPALITÉ A REMIS LES CHÈQUES SUIVANTS :

- **1 300.00 \$ À GESTION JOG HACHÉ INC.**
- **1 374.93 \$ À JEAN-MARC PAULIN ET GINETTE DUGUAY**
- **2 697.15 \$ À YOLAND CHIASSON ET ANNE DAVID CHIASSON**
- **3 185.78 \$ À JOSÉE ROBICHAUD**
- **3 435.74 \$ À DANIELLE COWAN (731833 NB INC.)**
- **3 900.00 \$ À 691436 NB INC.**
- **2 600.00 \$ À 691436 NB INC.**
- **3 900.00 \$ À 720702 NB INC.**



SERVICES

LES BUDGETS ET LES SERVICES D'UN GOUVERNEMENT LOCAL SONT ÉTABLIS SELON UN SYSTÈME NORMALISÉ DE CLASSIFICATION. EN 2023, LE CONSEIL A ADOPTÉ UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE 4 851 919 \$. LES DÉPENSES RÉELLES ONT TOTALISÉ 5 290 558 \$, DONNANT LIEU À UN EXCÉDENT DE 102 226 \$.

LA MUNICIPALITÉ DISPOSE AUSSI D'UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR ASSURER DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES. LE BUDGET APPROUVÉ S'ÉLEVAIT À 792 726 \$. LES DÉPENSES RÉELLES POUR LES SERVICES PUBLICS ONT ATTEINT 959 583 \$, ET DES REVENUS DE 976 656 \$ POUR UN EXCÉDENT DE 17 073 \$.

SERVICES GÉNÉRAUX

DÉPENSES TOTALES : 5 290 558 \$

SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉPENSES TOTALES : 1 114 824 \$

CETTE CATÉGORIE COMPREND LES DÉPENSES RELATIVES À L'ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ, C'EST-À-DIRE LES SALAIRES ET LES INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS (154 983 \$); LES SALAIRES ET LES INDEMNITÉS DU DIRECTEUR DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES TROIS EMPLOYÉS DE BUREAU (130 668 \$); LES DÉPENSES DE BUREAU (240 172 \$); LES FRAIS ASSOCIÉS AU FONCTIONNEMENT ET À L'ENTRETIEN (45 325 \$); LES HONORAIRES PROFESSIONNELS LÉGAUX (4 976 \$); L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE (15 366 \$); LE COÛT DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ (65 906 \$); LES SUBVENTIONS À DES ORGANISMES (13 992 \$) ET LES FRAIS DES COTISATIONS ET ASSOCIATIONS (14 450 \$).

SERVICES

SERVICES DE PROTECTION

DÉPENSES TOTALES : 1 349 569 \$

CES SERVICES COMPRENNENT LES DÉPENSES RELATIVES AUX SERVICES DE POLICE (958 029 \$), DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET DE SAUVETAGE (374 388 \$) ET DE CONTRÔLE DES ANIMAUX ET COMITÉ RÉGIONAL DE SÉCURITÉ (17 152 \$).

LES SERVICES DE LA GRC FONT L'OBJET D'UNE ENTENTE PROVINCIALE SUR LES SERVICES DE POLICE AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET SONT FOURNIS D'ENVIRON CINQ AGENTS, AINSI QU'UNE PROFESSIONNELLE DE L'ADMINISTRATION POUR ACCOMPLIR LES TÂCHES ADMINISTRATIVES. LE DÉTACHEMENT EST SITUÉ AU 61, RUE DU PARC À LAMÈQUE.

LES SERVICES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES ET DE SAUVETAGE SONT DISPENSÉS PAR LE SERVICE D'INCENDIE ÎLE-DE-LAMÈQUE. CE SERVICE EST COMPOSÉ DE DEUX BRIGADES D'INCENDIE ET DIRIGÉ PAR UN CHEF POMPIER. L'UNE ÉTANT SITUÉE AU 70 RUE DE L'ARÉNA À LAMÈQUE IMPLIQUANT 23 POMPIERS ET L'UNE AU 1541 BLVD DE LA MER À SAINTE-MARIE-SAINT-RAPHËL IMPLIQUANT 12 POMPIERS. LE SERVICE D'INCENDIE ÎLE-DE-LAMÈQUE FOURNI DES SERVICES DE PRÉVENTION ET D'EXTINCTION DES INCENDIES, D'ENQUÊTE ET DE SAUVETAGE À LA GRANDEUR DU TERRITOIRE DE L'ÎLE-DE-LAMÈQUE GRÂCE AUX SERVICES DES 35 POMPIERS VOLONTAIRES.

LE SERVICE D'INCENDIE POSSÈDE UNE FLOTTE DE 7 VÉHICULES QUI COMPREND, ENTRE AUTRES, DE NOMBREUX ÉQUIPEMENTS, QUATRE CAMIONS POMPES À INCENDIE, DEUX CAMIONS DE SAUVETAGE, UN CAMION D'UTILITÉ ET UNE REMORQUE AVEC VTT. LE COÛT DES SERVICES EST RÉPARTI SUR L'ASSIETTE FISCALE DU SECTEUR DESSERVI DE FAÇON PROPORTIONNELLE.



SERVICES

SERVICES DE PROTECTION

DES ACTIVITÉS DE FORMATION EN MESURES D'URGENCE ONT ÉTÉ OFFERTES AUX MEMBRES DU CONSEIL ET AU PERSONNEL PAR L'ORGANISATION DE MESURES D'URGENCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

LE SERVICE DE CONTRÔLE DES CHIENS A ÉTÉ CONFIÉ À LA COMMISSION DES SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE (CSR-PA). CE SERVICE COMPREND, ENTRE AUTRES, L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX, LA CUEILLETTE DES CHIENS ERRANTS DANS LA MUNICIPALITÉ ET LA GARDE DES CHIENS SAISIS.



SERVICES

SERVICES DE TRANSPORT

DÉPENSES TOTALES : 1 172 679 \$

CETTE CATÉGORIE COMPREND LES DÉPENSES RELATIVES À L'ADMINISTRATION ET À L'INGÉNIERIE DES TRAVAUX PUBLICS (50 439 \$); À L'ÉQUIPEMENT (52 157 \$); AUX SERVICES DE LA CIRCULATION (50 395 \$); À L'ENTRETIEN DES RUES ET DES ROUTES (597 698 \$); À L'ÉCLAIRAGE DES VOIES PUBLIQUES (208 285 \$) ET CONTRIBUTION POUR TRANSPORT AÉRIEN ET PUBLIC (28 898 \$).

LES SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS COMPTENT TROIS EMPLOYÉS À TEMPS PLEIN AINSI QUE TROIS EMPLOYÉS SAISONNIERS. LA MUNICIPALITÉ COMpte QUELQUE 28.599 KM DE ROUTES, COMPOSÉES DE ROUTES PROVINCIALES, RÉGIONALES ET MUNICIPALES DONT 12.7KM SONT DANS LE SECTEUR DE LAMÈQUE ET 15.899KM DANS LE SECTEUR DE SAINTE-MARIE-SAINT-RAPHAËL. LA MUNICIPALITÉ EST TENUE DE COUVRIR LES COÛTS EN IMMOBILISATION DES ROUTES MUNICIPALES, DES COÛTS D'ENTRETIEN DES 9,708 KM DE ROUTES RÉGIONALES ET 22,262 KM DE ROUTES PROVINCIALES DANS LES LIMITES DE SON TERRITOIRE.

LA PROVINCE ACCORDE PAR KILOMÈTRE DE VOIE PAR MOIS EN ÉTÉ, UN MONTANT DE 101,50 \$ POUR LE SECTEUR DE LAMÈQUE ET 50,75 \$ POUR LE SECTEUR DE SAINTE-MARIE-SAINT-RAPHAËL. POUR LE KILOMÈTRE DE VOIE PAR MOIS EN HIVER, LA PROVINCE ACCORDE UN MONTANT DE 331,00 \$ POUR LE SECTEUR DE LAMÈQUE ET 165,50 \$ POUR LE SECTEUR DE SAINTE-MARIE-SAINT-RAPHAËL.

POUR ENTREPRENDRE CE TRAVAIL, LA MUNICIPALITÉ COMpte SUR UNE FLOTTE COMPOSÉE DE DEUX CAMIONS TANDEMS POUR L'ENTRETIEN DES ROUTES, QUATRE CAMIONS, QUATRE TRACTEURS AVEC CHARGEUR FRONTAL ET PLUSIEURS AUTRES ÉQUIPEMENTS.

SERVICES

SERVICES D'HYGIÈNE DU MILIEU

DÉPENSES TOTALES : 474 038 \$

LES SERVICES D'HYGIÈNE DU MILIEU COMPRENNENT LES DÉPENSES RELATIVES À LA COLLECTE ET À L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES USÉES SOLIDES. LA MUNICIPALITÉ A UNE ENTENTE D'ÉTABLI AVEC LA COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE LA PÉNINSULE ACADIENNE POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES USÉES SOLIDES PRODUITES PAR LES RÉSIDENTS (468 571 \$).

SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL

DÉPENSES TOTALES : 237 110 \$

LES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL COMPRENNENT LES SERVICES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, QUI SONT FOURNIS PAR LA COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE LA PÉNINSULE ACADIENNE (148 049 \$), LA PROMOTION TOURISTIQUE ET RÉCEPTIONS (42 228 \$) ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (22 164 \$).

SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS

DÉPENSES TOTALES: 942 338 \$

CETTE CATÉGORIE COMPREND LES DÉPENSES RELATIVES À L'ADMINISTRATION DES SERVICES RENDUS PAR CINQ EMPLOYÉS À TEMPS PLEIN ET TROIS EMPLOYÉS SAISONNIERS (334 625 \$), AUX PATINOIRES ET ARÉNA (204 433 \$), DES PARCS ET TERRAINS DE JEUX (45 077 \$), AUX SERVICES DE LA BIBLIOTHÈQUE (33 720 \$), AU PARC ÉCOLOGIQUE DE LA PÉNINSULE ACADIENNE (15 513 \$), AU CENTRE PLEIN AIR ACA-SKI (50 736 \$) AINSI QU'À D'AUTRES SERVICES DE LOISIRS (60 845 \$).

SERVICES

SERVICES FINANCIERS

DÉPENSES TOTALES: 540 473 \$

CETTE CATÉGORIE COMPREND LES INTÉRÊTS SUR LES PRÊTS À COURT ET À LONG TERME, LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL DE LA DETTE À LONG TERME ET LES TRANSFERTS AU FONDS DE RÉSERVE POUR DE FUTURES DÉPENSES ET LES DÉPENSES EN CAPITAL.

EN 2023, LA MUNICIPALITÉ A REMBOURSÉ 235 000 \$ DU PRINCIPAL DE LA DETTE ET PAYÉ 100 172 \$ EN INTÉRÊTS. AUCUN TRANSFERT N'A ÉTÉ EFFECTUÉ AU FONDS DE RÉSERVE. LES DÉPENSES EN CAPITAL SE SONT ÉLEVÉES À 165 155 \$. VOIR LE TABLEAU 3 POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.

TABLEAU 3
DETTE DU FOND GÉNÉRAL

BUT	ANNÉE	MONTANT EMPRUNTÉ	DURÉE
SURFACEUSE ACA-SKI	2022	100 000 \$	10 ANS
CAMION INCENDIE	2018	400 000 \$	15 ANS
GÉNÉRATRICE	2018	105 000 \$	15 ANS
CAMION INCENDIE	2017	347 000 \$	10 ANS
HÔTEL DE VILLE	2016	1 200 000 \$	20 ANS
COMPLEXE MUNICIPAL	2016	1 500 000 \$	20 ANS
SERVICES DE PROTECTION	2013	85 000 \$	15 ANS
SERVICES REGROUPEZ	2013	710 000 \$	20 ANS

SERVICES

SERVICES D'EAU ET D'ÉGOUTS

DÉPENSES TOTALES: 959 583\$

LES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES PARTAGENT DES BUREAUX AVEC LES SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS, AU 70 RUE DE L'ARÉNA. LA MUNICIPALITÉ FOURNIT DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES À 560 PROPRIÉTÉS.

SERVICE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

DÉPENSES TOTALES : 407 480 \$

LES DÉPENSES COMPRENNENT LES COÛTS RELATIFS À L'ADMINISTRATION ET AU PERSONNEL (194 300 \$), À LA PURIFICATION ET TRAITEMENT DE L'EAU (27 807\$), À LA FORCE MOTRICE ET POMPAGE DE L'EAU (68 025 \$) ET AU SERVICE D'APPROVISIONNEMENT (15 638 \$).

LES UTILISATEURS DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU REÇOIVENT LEUR EAU POTABLE DE L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX, SITUÉE AU 44 RUE DES ABOITEAUX. LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT COMPRENNENT CINQ PUITS FORÉS ET QUELQUE 18 KM DE CANALISATIONS DE DISTRIBUTION. L'ANALYSE DE L'EAU EST EFFECTUÉE CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS POUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE AU CANADA.

SERVICE D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

DÉPENSES TOTALES: 433 101 \$

LES DÉPENSES COMPRENNENT LES COÛTS RELATIFS À L'ADMINISTRATION (166 931 \$), À L'ENTRETIEN DES STATIONS DE RELÈVEMENT (57 541 \$), À L'ÉPURATION ET ÉVACUATION (23 195 \$) ET AU FONCTIONNEMENT ET À L'ENTRETIEN DU SYSTÈME DE RACCORDEMENT (18 593 \$).

LE SYSTÈME D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES COMPREND QUELQUE 14 KM DE CANALISATION, NEUF STATIONS DE RELÈVEMENT ET UNE LAGUNE DE TROIS HECTARES ET DEMI. LE DÉBIT SORTANT DE LA LAGUNE EST TESTÉ POUR S'ASSURER QU'IL RESPECTE LES NORMES PROVINCIALES ET FÉDÉRALES APPLICABLES.



SERVICES D'EAU ET D'ÉGOUTS

SERVICES FINANCIERS

DÉPENSES TOTALES: 229 002 \$

CETTE CATÉGORIE COMPREND LES INTÉRêTS SUR LES PRêTS À COURT ET À LONG TERME, LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL DE LA DETTE À LONG TERME ET LES TRANSFERTS AU FONDS DE RÉSERVE POUR DE FUTURES DÉPENSES.

EN 2023, LA MUNICIPALITé A REMBOURSé 110 000 \$ DU PRINCIPAL DE LA DETTE ET PAYé 75 561 \$ EN INTÉRêTS. AUCUN TRANSFERT N'A ÉTé EFFECTUé AU FONDS DE RÉSERVE. VOIR LE TABLEAU 4 POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.

TABLEAU 4

DETTE DU FOND POUR LES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

but	ANNÉE	MONTANT EMPRUNTé	DURÉE
GÉNÉRATRICE	2023	160 000 \$	15 ANS
CAMION F450 ET BACKHOE	2021	250 000 \$	10 ANS
SYSTÈME DE TRAITEMENT UV STATION DE RELÈVEMENT	2020	145 000 \$	20 ANS
		230 000 \$	30 ANS
GÉNÉRATRICE	2018	35 000 \$	15 ANS
RÉFECTION DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE	2017	325 000 \$	20 ANS
STATIONS DE RELÈVEMENT	2015	300 000 \$	20 ANS
	2017	500 000 \$	20 ANS
COMPLEXE MUNICIPALE	2016	500 000 \$	20 ANS
AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'ÉGOUT	2013	590 000 \$	30 ANS

ANNEXE I

DATES DES RÉUNIONS DU CONSEIL EN 2023 ET PRÉSENCE

	Dates	Réunions	Bernard Savoie Maire	Gérard Benoit Maire suppléant	Linda David	Jocelyne Kerry	Linda Lavoie	Yvon Chiasson	Alonzo Rail	Stéphanie Rail Larocque
1	12 janvier 2023	Extraordinaire								
2	17 janvier 2023	Ordinaire								
3	7 février 2023	Extraordinaire								
4	21 février 2023	Ordinaire								
5	21 mars 2023	Ordinaire				A				
6	18 avril 2023	Ordinaire			A					
7	16 mai 2023	Ordinaire								
8	25 mai 2023	Extraordinaire								
9	20 juin 2023	Ordinaire								
10	18 juillet 2023	Extraordinaire			A					
11	22 août 2023	Extraordinaire								
12	19 septembre 2023	Ordinaire						A		
13	10 octobre 2023	Extraordinaire						A		
14	17 octobre 2023	Ordinaire							A	
15	21 novembre 2023	Ordinaire							V	
16	5 décembre 2023	Extraordinaire						V	V	
17	19 décembre 2023	Ordinaire						V	V	
18	22 décembre 2023	Extraordinaire						V	V	

Légende :	Présent	
Absent	A	
Vacance	V	

Alonzo Rail - Résolution de sa vacance le 21 novembre 2023
Yvon Chiasson - Résolution de sa vacance le 5 décembre 2023

ANNEXE II

ÎLE-DE-LAMÈQUE
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023



ÎLE-DE-LAMÈQUE
TABLE DES MATIÈRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2-3
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	6
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGGRÉÉS

CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave. St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél./Tel.: (506) 548-1984
Téléc./Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

CARAQUET

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél./Tel.: (506) 727-2010
Téléc./Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

SHIPPAGAN

183, boul. J.-D. Gauthier
Shippagan, NB E8S 1M8

Tél./Tel.: (506) 336-1200
Téléc./Fax: (506) 336-1209

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal de Île-de-Lamèque,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Île-de-Lamèque (« la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2023, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Île-de-Lamèque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

EPR-Bathurst/Péninsule
EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Bathurst, Nouveau-Brunswick
24 mai 2024

ÎLE-DE-LAMÈQUE
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
AU 31 DÉCEMBRE 2023

4

	Non-audité	Budget	2023	2022
	(Note 20)	Actuel		Actuel
REVENUS				
Mandat et octroi inconditionnel	4 451 083	\$ 4 451 083	\$ 2 648 131	\$
Services à d'autres gouvernements	90 101	94 323	307 057	
Vente de services	143 270	211 916	198 727	
Autres revenus de propre sources	102 566	105 717	142 170	
Autres transferts gouvernementaux	-	2 582 903	590 659	
Frais aux usagers - eau et égouts	700 120	671 419	712 997	
Intérêts	3 500	33 566	7 756	
Gain sur la disposition d'équipment	-	-	5 000	
	5 490 640		8 150 927	4 612 497
DÉPENSES				
Services d'administration générale	1 245 054	1 114 824	934 794	
Services de protection	1 328 025	1 349 569	741 562	
Services de transport	1 040 051	1 172 679	1 061 888	
Services d'hygiène du milieu	473 086	474 038	153 885	
Services de la mise en valeur du territoire	238 812	237 110	114 112	
Services récréatifs et culturels	883 088	942 338	568 619	
Services d'eau et égouts	907 278	959 583	876 601	
	6 115 394		6 250 141	4 451 461
EXCÉDENT POUR L'ANNÉE (note 18)	(624 754)	1 900 786	161 036	
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE	-	13 508 058	13 347 022	
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE	-	\$ 15 408 844	\$ 13 508 058	\$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



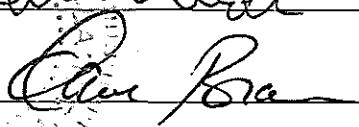
ÎLE-DE-LAMÈQUE
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

5

	2023	2022
ACTIF FINANCIERS		
Encaisse (note 3)	436 102 \$	751 870 \$
Débiteurs :		
- Général (note 4)	471 607	214 749
- Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	1 080 318	100 292
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 6)	226 107	135 703
	2 214 134	1 202 614
PASSIF		
Emprunt bancaire (note 7)	1 775 000	141 940
Créditeurs et charges à payer (note 8)	276 014	339 535
Revenus différés (note 9)	21 081	21 081
Dette à long terme (note 10)	5 215 000	5 403 000
	7 287 095	5 905 556
DETTE NETTE	(5 072 961)	(4 702 942)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 16)	33 697 907	30 523 728
Amortissement cumulé	(13 223 076)	(12 314 327)
Charges payées d'avance	20 474 831	18 209 401
	6 974	1 599
	20 481 805	18 211 000
EXCÉDENT ACCUMULÉ	15 408 844 \$	13 508 058 \$
ENGAGEMENTS (note 13)		

APPROUVE AU NOM DU CONSEIL :

Maire : Bernard Savoie

Administtrateur : Elie Brazeau


Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

EP

ÎLE-DE-LAMÈQUE
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

6

	2023	2022
Excédent pour l'année	1 900 786 \$	161 036 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 174 179)	(902 457)
Produits de la vente d'actifs	-	5 000
Amortissement des immobilisations corporelles	908 749	747 221
Gain sur la vente d'actifs	-	(5 000)
	(364 644)	5 800
Acquisition des charges payées d'avance	(5 375)	19 666
Variation de la dette nette	(370 019)	25 466
Dette nette au début de l'exercice	(4 702 942)	(4 728 408)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(5 072 961) \$ (4 702 942) \$	

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



ÎLE-DE-LAMÈQUE
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

7

	2023	2022
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent pour l'exercice	1 900 786 \$	161 036 \$
Gain sur disposition d'actifs	-	(5 000)
Amortissement des immobilisations corporelles	908 749	747 221
Débiteur - Général	(256 858)	(27 103)
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	(90 403)	(92 106)
Débiteur - Province du Nouveau-Brunswick	(980 026)	26 509
Créditeurs et frais courus	(55 894)	43 362
Revenus différés	-	(81 153)
Acquisition de charges payées d'avance et de stock de fournitures	(5 375)	19 666
Changements dans les fonds de réserve	(21 476)	425 692
	<hr/>	<hr/>
	1 399 503	1 218 124
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 174 179)	(902 457)
Produits de la vente d'actifs	-	5 000
	<hr/>	<hr/>
	(3 174 179)	(897 457)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à demande	1 775 000	141 940
Dette à long terme	160 000	100 000
Remboursement de la dette à long terme	(348 000)	(340 000)
	<hr/>	<hr/>
	1 587 000	(98 060)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(187 676)	222 607
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	380 504	157 897
	<hr/>	<hr/>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	192 828 \$	380 504 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

EP

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Suite à la réforme de la gouvernance locale du Nouveau-Brunswick en vigueur depuis le 1er janvier 2023, la ville de Lamèque et le village de Sainte-Marie-Saint-Raphaël ont été fusionnés pour constituer une ville appelée Île-de-Lamèque. Les districts suivants y sont aussi annexés : District de services locaux de Pointe-Canot, District de services locaux de Ste-Cécile, District de services locaux de Pointe-Alexandre, District de services locaux de Petite-Lamèque, District de services locaux de Haut-Lamèque, District de services locaux de Coteau Road, District de services locaux de Pigeon Hill, District de services locaux de Cap-Bateau, partie du district de services locaux de Shippagan et le District de services locaux de Chiasson-Savoy.

En tant que municipalité, la municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle. Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Solde inter fonds

Les normes CSP exigent que les états financiers soient consolidés. Tous les soldes inter fonds ont donc été éliminés dans les états financiers consolidés.

Budget

Le budget a été approuvé par le facilitateur de transition, au nom du Ministre des Gouvernements locaux et de la réforme de la gouvernance locale le 30 novembre 2022 et par le Ministre des gouvernements locaux le 9 décembre 2022.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la municipalité se composent de l'encaisse, des débiteurs, des investissements, de créateurs et charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	20 années
Bâtiments	30-40 années
Machinerie et équipement	5 années
Véhicules	5 années
Équipement lourd	10-15 années
Revêtement de route et trottoirs	15-20 années
Éclairage et feux de circulation	10-15 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	25-40 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

La municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Services d'administration générale

Ce service est responsable du financement global et de l'administration locale. Ses tâches comprennent la facturation des taxes et les paiements, les comptes clients et les comptes fournisseurs, les budgets, les états financiers, le respect de la *Loi sur les municipalités*, la gestion des règlements administratifs et la gestion des technologies de l'information.

Services de protection

Ce service est responsable des services de police, d'un service de protection contre les incendies assuré par des pompiers volontaires, un système d'organisation des mesures d'urgence et autres mesures de protection.

Services de transport

Ce service est responsable des services généraux, de l'entretien des rues, de l'entretien des égouts pluviaux, l'éclairage des rues, des services relatifs à la circulation et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Ce service est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de la mise en valeur du territoire

Ce service est responsable du service d'urbanisme, de la promotion industrielle et touristique et autres services de développement et promotion.

Services récréatifs et culturels

Ce service est responsable de l'entretien et réparation des installations récréatives incluant les parcs, la plage, la bibliothèque et autres établissements récréatifs et culturels.

Services d'eau et égouts

Ce service est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris la maintenance et l'entretien du système en plus de s'assurer de fournir aux citoyens une eau de qualité supérieure.

3. ENCAISSE

	2023	2022
Encaisse - affectée	243 274 \$	371 366 \$
Encaisse - non affectée	192 828	380 504
	436 102 \$	751 870 \$

4. DÉBITEURS GÉNÉRAL

	2023	2022
Débiteurs	17 190 \$	39 836 \$
Autres recevables	405 970	142 871
Taxe eau et égouts	48 447	32 042
	471 607 \$	214 749 \$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

	2023	2022
Ministère des Transports	190 169 \$	- \$
Fonds de Fiducie pour l'Environnement	-	55 000
Société Développement Régional	890 149	45 292
	1 080 318 \$	100 292 \$

6. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2023	2022
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	226 107 \$	135 703 \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

La municipalité dispose d'une marge de crédit institutionnelle d'un montant autorisé de 194 076 \$ au taux de base variable, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2023.

La municipalité dispose d'une deuxième marge de crédit institutionnelle d'un montant autorisé de 396 363 \$ au taux de base variable, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2023.

La municipalité dispose d'une troisième marge de crédit institutionnelle d'un montant autorisé de 20 000 \$ au taux de base variable, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2023.

La municipalité dispose aussi d'un prêt à terme non garanti d'un montant autorisé de 3 255 852 \$ au taux de base variable, dont 1 480 852 \$ est inutilisé au 31 décembre 2023.

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2023	2022
Fournisseurs	264 112 \$	327 889 \$
Intérêts courus à payer	11 902	11 646
	276 014 \$	339 535 \$

9. REVENUS DIFFÉRÉS

	2023	2022
Fonds de taxes sur essence	21 081 \$	21 081 \$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

10. DETTE À LONG TERME

2023

2022

Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

Débentures :

Série de 2,55 % à 3,55 %, échéant en 2033, BU-17.	362 000 \$	392 000 \$
Série de 1,45 % à 3,75 %, échéant en 2036, BO-16.	1 065 000	1 131 000
Série de 1,20 % à 3,80 %, échéant en 2036, BP-17.	850 000	903 000
Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2033, BJ-18.	233 000	274 000
Série de 3,005 % à 4,083 %, échéant en 2032, CB-10.	91 000	100 000
Série de 1,35 % à 3,70 %, échéant en 2028, BI-47.	24 000	28 000
Série de 1,65 % à 2,90 %, échéant en 2027, BR-41.	149 000	184 000
Série de 2,55 % à 3,55 %, échéant en 2033, BU-18.	25 000	27 000
Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2033, BJ-19.	409 000	430 000
Série de 1,05 % à 3,90 %, échéant en 2035, BN-16.	242 000	250 000
Série de 1,45 % à 3,75 %, échéant en 2036, BO-17.	355 000	377 000
Série de 1,65 % à 3,30 %, échéant en 2037, BR-18.	709 000	730 000
Série de 0,90 % à 2,95 %, échéant en 2040, BX-14.	339 000	351 000
Série de 0,30 % à 2,30 %, échéant en 2031, BZ-17.	202 000	226 000
Série de 5,245 % à 5,155 %, échéant en 2038, CE-22.	160 000	-
	5 215 000 \$	5 403 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	353 000 \$
2025	360 000 \$
2026	372 000 \$
2027	386 000 \$
2028	354 000 \$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La municipalité a l'autorité ministérielle non utilisé pour les emprunts à court terme comme suit :

D.C. No. 20-0049	280 000 \$	
D.C. No. 22-0080	96 599 \$	Financement temporaire
D.C. No. 23-0027	1 480 852	Financement temporaire
<hr/>		
1 857 451 \$		

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2023, la municipalité s'est conformé à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de capital. La municipalité se conforme à cette exigence.

12. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La municipalité a des congés de maladie qui ne s'acquièrent pas mais ils s'accumulent. Les calculs de spécialistes (actuaires) n'étant pas disponibles, aucune provision n'a été imputée aux états financiers consolidés.

13. ENGAGEMENTS

La municipalité de Île-de-Lamèque s'est aussi engagée à participer financièrement au projet d'amélioration de l'Aéroport de la Péninsule. La contribution globale prévue des communautés est de 657 000 \$ répartie selon une formule prévue.

14. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débités par la municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable des dépenses du système d'eau pour la population.

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. EXCÉDENT AU FONDS D'EAU ET ÉGOUTS

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents au fonds d'eau et égouts soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent à la fin de l'année est le suivant :

	2023	2022
2023 Excédent	17 073 \$	- \$
2022 Excédent	16 314	16 314
2021 Excédent	-	39 606
	33 387 \$	55 920 \$

16. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Améliorations foncières	Bâtiments	équipements	Véhicules	Machineries et		Infrastructures		Eau et égouts	Total 2023	Total 2022
						Chemins et routes	de traitement	Installations	Eau et égouts			
Coût:												
Solde d'ouverture	451 167 \$	1 955 305 \$	10 033 132 \$	1 337 693 \$	2 062 115 \$	5 699 612 \$	5 532 350 \$	3 452 354 \$	30 523 728 \$	29 621 271 \$		
Ajouts : Additions	-	165 155	-	91 248	-	-	-	-	2 917 776	3 174 179	902 457	
Solde de fermeture	451 167	2 120 460	10 033 132	1 428 941	2 062 115	5 699 612	5 532 350	6 370 130	33 697 907	30 523 728		
Amortissement accumulé :												
Solde d'ouverture	-	597 052	3 323 161	680 437	1 373 371	3 554 703	666 192	2 119 411	12 314 327	11 567 106		
Ajouts : Amortissement	-	98 178	220 866	104 560	95 833	170 590	138 309	80 413	908 749	747 221		
Moins : Amortissement												
Solde de fermeture	-	695 230	3 544 027	784 997	1 469 204	3 725 293	804 501	2 199 824	13 223 076	12 314 327		
Valeur nette des immobilisations corporelles												
	451 167 \$	1 425 230 \$	6 489 105 \$	643 944 \$	592 911 \$	1 974 319 \$	4 727 849 \$	4 170 306 \$	20 474 831 \$	18 209 401 \$		
Composé de :												
Fonds général	347 185 \$	1 425 230 \$	6 489 105 \$	508 097 \$	566 864 \$	1 974 319 \$	-	-	-	\$ 11 310 800	\$ 11 785 843	\$
Fonds eau et égouts	103 982	-	-	135 847	26 047	-	4 727 849	4 170 306	9 164 031	6 423 558		
	451 167 \$	1 425 230 \$	6 489 105 \$	643 944 \$	592 911 \$	1 974 319 \$	4 727 849 \$	4 170 306 \$	20 474 831 \$	18 209 401 \$		

17. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs & culturels	Eau & égouts	2023 Consolidés	2022 Consolidés
REVENUS									
Mandat d'impôts fonciers	3 175 565 \$	340 679 \$	509 189 \$	59 942 \$	61 599 \$	304 109 \$	-	\$ 4 451 083 \$	\$ 2 648 131 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	- 42 885	- 83	- 94 323	-	- 168 948	-	-	94 323	307 057
Ventes de services								211 916	89 533
Autres revenus de provenance interne	16 011	20 937	-	-	-	68 769	-	105 717	259 029
Subvention sans condition	(89 909)	24 014	35 892	4 225	4 342	21 436	-	-	-
Autres transferts gouvernementaux	-	-	-	-	-	443 308	2 139 595	2 582 903	583 133
Frais aux usagers - eau et égouts	-	-	-	-	-	-	-	671 419	712 997
Intérêts	17 318	-	-	-	-	-	-	16 248	33 566
Gain sur disposition d'actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000
	3 161 870	385 713	639 404	64 167	234 889	837 622	2 827 262	8 150 927	4 612 497
DÉPENSES									
Salaire et bénéfices	200 262	23 139	89 199	-	-	191 873	298 059	802 532	1 022 873
Biens et services	579 734	1 246 869	898 673	474 038	237 110	553 076	262 711	4 252 211	2 435 807
Amortissement	178 440	79 561	184 807	-	-	197 389	268 552	908 749	747 221
Intérêts	111 063	-	-	-	-	-	75 961	187 024	185 493
Autres dépenses	45 325	-	-	-	-	-	54 300	99 625	60 067
	1 114 824	1 349 569	1 172 679	474 038	237 110	942 338	959 583	6 250 141	4 451 461
Excédent (déficit) pour l'année	2 047 046 \$	(963 856) \$	(533 275) \$	(409 871) \$	(2 221) \$	(104 716) \$	1 867 679 \$	\$ 1 900 786 \$	\$ 161 036 \$

18. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général Fonctionnement Capital	Fonds eau et égouts Fonctionnement Capital	Fonds de réserve général Fonctionnement Capital	Fonds de réserve eau et égouts Fonctionnement Capital	Total
Excédent (déficit) pour l'année 2023	507 003 \$ (477 520) \$	9 467 \$ 1 854 064 \$	71 \$ 3 552 \$	699 \$ 3 450 \$	1 900 786 \$
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis					
Excédent d'avant dernière année	61 175	39 606	-	-	100 781
Transferts entre fonds:					
Du fonds de réserve de capital général au fonds de fonctionnement général	12 714	-	-	(12 714)	-
Du fonds de réserve de capital eau et égouts au fonds de fonctionnement général	-	28 000	-	-	(28 000)
Du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital	(25 500)	-	-	25 500	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(238 000)	238 000	(110 000)	110 000	-
Transfert pour eau	(50 000)	-	50 000	-	-
Dépenses en capital	(165 166)	640 197	-	268 552	(165 166)
					908 749
Total d'ajustements à l'excédent de l'année 2023	(404 777)	878 197	7 606	378 552	25 500 (12 714) (28 000) 844 364
Excédent des fonds pour l'année 2023	102 226 \$ 400 677 \$	17 073 \$ 2 232 616 \$	25 571 \$ (9 162) \$	(27 301) \$ 3 450 \$	2 745 150 \$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2023 Total	2022 Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital		
ACTIFS						
Encaisse	27 778 \$	161 635 \$	4 523 \$	132 086 \$	326 022 \$	333 464 \$
Excédent accumulé	27 778 \$	161 635 \$	4 523 \$	132 086 \$	326 022 \$	333 464 \$
REVENUS						
Transferts du fonds de fonctionnement	25 500 \$	- \$	- \$	- \$	25 500 \$	- \$
Intérêts	71	3 552	699	3 450	7 772	2 587
	25 571	3 552	699	3 450	33 272	2 587
DÉPENSES						
Transferts au fonds de fonctionnement	-	12 714	28 000	-	40 714	410 900
Excédent (déficit) pour l'année	25 571 \$	(9 162) \$	(27 301) \$	3 450 \$	(7 442) \$	(408 313) \$
Détails de l'encaisse	Montant du principal		Taux d'intérêt			
Compte Avantage Entreprise	27 778 \$		Variable			
Compte Avantage Entreprise	388 \$		Variable			
Compte Avantage Entreprise	161 247 \$		Variable			
Compte Avantage Entreprise	4 523 \$		Variable			
Compte Avantage Entreprise	132 086 \$		Variable			

19. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolutions du conseil concernant la contribution au ou du transfert des réserves :

Proposé par la conseillère Linda Lavoie, appuyé par le conseiller Alonzo Rail que la somme de 23 263 \$ sera transférée du fonds de réserve de capital général au fonds de fonctionnement général.

Proposé par la conseillère Linda Lavoie, appuyé par la conseillère Stéphanie Rail que la somme de 25 500 \$ sera transférée du fonds de fonctionnement général au fonds de fonctionnement général.

Proposé par le conseiller Gérard Benoît, appuyé par la conseillère Linda Lavoie que la somme de 28 000 \$ sera transférée du fonds de réserve de fonctionnement eau et égouts au fonds de fonctionnement eau et égouts.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à des réunions du Conseil du 20 juin, 19 décembre et du 22 décembre 2023.



Martine Richard
Trésorière, île-de-Lamèque

29 mai 2024

Date

Sceau municipal



20. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement			Amortissement Immobilisations	Entités contrôlées	Autres	Transferts	Total
	Général	Eau et égouts	Autres					
REVENUS								
Mandat d'impôts fonciers	4 451 083	\$	-	\$	-	\$	-	\$ 4 451 083
Prestations de services à d'autres gouvernements	90 101	-						\$ 90 101
Ventes de services	143 270	-						143 270
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	753 120						703 120
Intérêts	500	-						500
Autres revenus de provenance interne	102 566	-						102 566
Excédent d'avant dernière année	64 399	39 606						-
	4 851 919	792 726						(154 005) 5 490 640
DÉPENSES								
Services d'administration générale	962 233	-		178 440				1 140 673
Services de protection	1 302 464	-		79 561				1 332 025
Services des transports	855 244	-		184 807				1 040 051
Services d'hygiène du milieu	473 086	-		-				473 086
Services de la mise en valeur du territoire	238 812	-		-				238 812
Services récréatifs et culturels	685 699	-		197 389				883 088
Services financiers :								
Remboursement de la dette à long terme	234 000	134 000		-				(368 000)
Intérêts	100 381	78 913		-				-
Services d'eau et égouts	-	579 813	268 552	-				(20 000) 828 365
	4 851 919	792 726	908 749	-				(438 000) 6 115 394
Excédent (déficit)	-	\$ -	\$ (908 749)	\$ -	\$ -	\$ 283 995	\$ (624 754)	\$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

	Budget (non-audité)	2023 Actuel	2022 Actuel
SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Service de protection - Incendie	- \$ -	\$ 216 448	\$ 216 448
Chemins et rues	90 101	94 323	90 609
	90 101 \$	94 323 \$	307 057 \$
VENTES DE SERVICES			
Parc Écologique de la Péninsule Acadienne	200 \$ 83	\$ 58 666	\$ 58 666
Centre Plein air Aka-Ski	23 070	42 885	140 061
Aréna des Îles	120 000	168 948	-
	143 270 \$	211 916 \$	198 727 \$
AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE			
PERMIS ET LICENSES			
Permis d'animaux	600 \$ 550	\$ 335	\$ 335
Permis de construction	24 740	20 388	23 440
AUTRES REVENUS			
Location	11 226	15 107	14 381
Redevances - Coopérative d'Énergie Renouvelable	54 000	53 661	36 069
Dons reçus pour infrastructures de loisirs	-	-	2 000
Autres	12 000	16 011	65 945
	102 566 \$	105 717 \$	142 170 \$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2023 Actuel	2022 Actuel
SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Services législatifs			
Maire	43 285 \$	43 366 \$	27 997 \$
Conseillers	96 450	111 617	47 388
Autres frais législatifs	-	-	9 032
	139 735	154 983	84 417
Administration générale			
Personnel	125 559	130 668	315 387
Immeuble à bureaux	195 102	240 172	140 684
Honoraires professionnels légaux	5 000	4 976	2 939
Autres	12 300	45 325	7 410
	337 961	421 141	466 420
Gestion des finances			
Contrôle du budget	68 484	86 467	45 644
Audit externe	17 500	13 609	13 349
	85 984	100 076	58 993
Autres services d'administration générale			
Rapports municipaux	15 000	8 712	7 613
Congrès et délégations	30 000	27 074	20 896
Assurances responsabilité	18 009	15 366	5 203
Cotisations et associations	10 000	14 450	16 323
Subventions aux organisations	29 975	13 992	36 833
Évaluation foncière	65 906	65 906	28 623
	168 890	145 500	115 491
Services financiers			
Intérêts sur la dette à long terme	100 381	100 172	97 557
Intérêts sur emprunt à court terme	3 550	10 891	3 618
Intérêts et frais bancaires	2 550	3 621	1 834
Dépenses en capital	154 691	-	-
Transfert au fonds de réserve	72 872	-	-
Amortissement	178 440	178 440	106 464
	512 484	293 124	209 473
	1 245 054 \$	1 114 824 \$	934 794 \$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2023 Actuel	2022 Actuel
SERVICES DE PROTECTION			
Service de police			
Service de lutte contre la criminalité	960 602 \$	958 029 \$	387 656 \$
Protection contre les incendies			
Administration	35 600	24 828	18 113
Service de lutte contre les incendies	72 325	89 051	88 895
Cours et formation	20 000	12 031	8 521
Caserne d'incendie	64 500	64 827	66 706
Matériel de lutte contre les incendies	73 285	104 090	38 531
Amortissement	79 561	79 561	128 879
	345 271	374 388	349 645
Mesures d'urgence			
Contrôle des animaux	13 035	13 035	4 261
Comité régional de sécurité	9 117	4 117	-
	22 152	17 152	4 261
	1 328 025 \$	1 349 569 \$	741 562 \$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2023 Actuel	2022 Actuel
SERVICES DE TRANSPORT			
Services généraux			
Administration	11 633 \$	11 639 \$	11 383 \$
Matériel général	29 300	52 157	24 172
Ateliers et bâtiments	21 300	38 800	21 252
	62 233	102 596	56 807
Transport routier			
Entretien d'été	31 000	93 691	107 546
Trottoirs	88 604	115 395	89 199
Fossés de drainage et ponceaux	10 000	4 000	68 713
Égouts pluviaux	4 000	17 130	2 298
Entretien d'hiver	367 856	357 353	432 375
Nettoyage et arrosage des rues	6 000	10 129	3 141
	507 460	597 698	703 272
Éclairage des rues	219 783	208 285	68 825
Circulation			
Plaques des noms de rues	3 000	944	166
Traçage des voies de circulation	26 170	33 895	31 275
Signaux de circulation	7 700	15 556	4 535
	36 870	50 395	35 976
Amortissement	184 807	184 807	195 126
Autre			
Contribution à la CSR PA	28 898	28 898	1 882
	1 040 051 \$	1 172 679 \$	1 061 888 \$
SERVICES D'HYGIÈNE DU MILIEU			
Enlèvement et destruction des ordures ménagères	468 586 \$	468 571 \$	153 035 \$
Station de transfert	4 500	5 467	850
	473 086 \$	474 038 \$	153 885 \$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2023 Actuel	2022 Actuel
SERVICES DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Commission d'urbanisme	145 200 \$	148 049 \$	85 471 \$
Promotion touristique et réceptions	47 014	42 228	9 907
Parc et commissariats industriels	2 000	10 582	1 982
Embellissement du territoire	2 250	218	228
Parc	18 737	13 869	393
Développement économique	23 611	22 164	16 131
	238 812 \$	237 110 \$	114 112 \$
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Administration	306 988 \$	334 625 \$	158 803 \$
Plages, piscines et marina	-	-	7 863
Patinoires et aréna	180 000	204 433	65 428
Parc et terrains de jeux	26 510	45 077	24 710
Parc Écologique de la Péninsule acadienne	24 372	15 513	35 734
Centre plein air Aka-Ski	48 650	50 736	40 387
Bibliothèque	38 400	33 720	47 617
Autres services de loisirs	60 779	60 845	104 462
Amortissement	197 389	197 389	83 615
	883 088 \$	942 338 \$	568 619 \$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2023 Actuel	2022 Actuel
SERVICES D'EAU ET D'ÉGOUTS			
Approvisionnement en eau			
Administration	183 292 \$	194 300 \$	200 543 \$
Service d'approvisionnement en eau	17 500	15 638	8 763
Force motrice et pompage	66 475	68 025	64 633
Purification et traitement	25 500	27 807	25 996
Amortissement	101 710	101 710	90 225
	394 477	407 480	390 160
Raccordement et évacuation des eaux d'égouts			
Administration	164 350	166 931	151 523
Système de raccordement	9 897	18 593	8 516
Station de relèvement	57 800	57 541	72 614
Épuration et évacuation	27 300	23 195	17 676
Amortissement	166 841	166 841	142 913
	426 188	433 101	393 242
Services financiers - Eau			
Frais bancaires et intérêts	-	27 686	959
Intérêts sur la dette à long terme	34 591	34 829	34 402
	34 591	62 515	35 361
Services financiers - Égouts			
Frais bancaires et intérêts	500	2 187	116
Intérêts sur financement temporaire	-	-	1 415
Intérêts sur la dette à long terme	44 322	41 132	43 665
Escomptes sur taxes	3 200	13 168	12 642
Mauvaises créances	4 000	-	-
	52 022	56 487	57 838
Transferts aux autres fonds			
	907 278 \$	959 583 \$	876 601 \$